



# CIRCULATION ROUTIERE

## MESURE DE POLICE

### Formulaire de demande d'un particulier

Vous exécutez des travaux dans votre maison ou déménagez... ? Une mesure de police est nécessaire pour sécuriser la zone des travaux ou réserver un emplacement de parking... ?  
 Le présent formulaire doit être remis à la Commune **5 jours ouvrables** (7 si itinéraire TEC impacté) avant l'événement, de préférence par e-mail. Le document doit être lisible (si nécessaire en imprimé). Un n° de GSM ou téléphone est OBLIGATOIRE, une adresse e-mail hautement conseillée.  
 Infos : service Police administrative, tél. 082/61.03.15 – [marc.lebrun@yvoir.be](mailto:marc.lebrun@yvoir.be)

Requérant (celui qui formule la demande) :

NOM et Prénom : .....

Adresse actuelle : .....

Gsm (à défaut téléphone fixe) : .....

E-mail : .....

Exécutant/déposant (celui qui provoque la situation nécessitant une mesure de police) : .....

Adresse complète : .....

Gsm et téléphone fixe : .....

E-mail : .....

sollicite la prise d'une mesure de police provisoire par l'autorité communale afin de régler la circulation routière sur l'espace public lors de l'événement ou des travaux suivants :

.....  
 .....

Mesures de police souhaitées<sup>1</sup> (quoi, à quel endroit ? Annexe un plan) : .....

.....  
 .....

Date et heure de début souhaitées : .....

Date et heure de fin souhaitées : .....

La mesure de police est-elle d'application la nuit ? **OUI – NON** <sup>2</sup>

**La signalisation est à charge du requérant et/ou l'entreprise exécutante**, qui en sont responsables. Souhaitez-vous utiliser la signalisation mise à ma disposition par la Commune (sans frais, mais à enlever par le requérant ou l'entreprise) à l'atelier communal, Clos du Chenois n°4 : **OUI – NON** <sup>2</sup>.

Remarques : .....

Date et signature : .....

**PS** En cas de doute sur les réponses à donner, appeler l'agent communal au 082/61.03.15.

<sup>1</sup> Par exemple : stationnement réservé, circulation alternée ou interdite, vitesse limitée... (**soyez précis**)

<sup>2</sup> Barrer mention inutile. → Tél. atelier communal : 082/61.03.35 ou 39. Clos du Chenois n°4 à Yvoir.